

Assemblée générale du Tennis Club Masnysien 12 septembre 2021

Le président remercie :

- les représentants de la municipalité (le maire et l'adjoint aux sports)
- les directeur et directrice des écoles
- les membres du conseil d'administration
- les adhérents présents

Ordre du jour :

- Bilan moral
- Bilan financier
- Pas de bilan sportif (situation sanitaire actuelle)
- Tarifs
- Questions diverses
- Election du conseil d'administration

Introduction

Le président souligne la difficulté à trouver des bénévoles pour faire vivre les clubs.

« Monsieur le Maire devrait créer une association pour empêcher les associations de disparaître. »

Il rappelle que le secrétaire et lui-même sont présents dans le conseil d'administration depuis 18 ans et la trésorière 8 ans.

Il y a besoin de renouvellement pour dynamiser le club.

BILAN MORAL

Difficultés de l'année

Crise sanitaire :

Nette baisse des adhésions (65 contre 78) malgré 7 licences découverte de dernière minute. Les restrictions de l'automne dernier ont eu des conséquences graves puisqu'elles ont eu lieu à l'automne (période des réinscriptions).

En ce qui concerne les activités collectives (cours), le club a fait le maximum pour les assurer malgré les contraintes sanitaires et le départ d'un animateur (Mathieu) au printemps.

Globalement, 80% des cours ont été dispensés malgré l'interdiction de jeu en intérieur. (mi octobre jusque mi décembre ; mi janvier mai ; extérieur uniquement à partir de mars)

Suppression des animations jeunes internes.

Nous avons participé à toutes les animations pour lesquelles nous avons été sollicités (Tiot Batiche, tournoi interne, quartiers d'été, forum des associations)

L'assemblée générale 2020 a été déplacée en septembre et a été suivie par un barbecue.

Autres difficultés :

Achat de matériel en anticipant la baisse des dépenses (matériel pédagogique, bancs, filets extérieurs).

Une bonne nouvelle au cœur de l'hiver :

- prix de la ligue pour la promotion du jeu libre (500 € en bon d'achat)
- subvention exceptionnelle de la FFT dans le cadre du plan de relance (2000 €) mais avec des actions spécifiques à réaliser (fidélisation, animations,...) ce qui nous a permis un programme d'équipement des compétiteurs et d'offrir un tee-shirt aux couleurs du club aux enfants de l'école de tennis. Création d'une provision pour assurer en 2021/2022 la gratuité des cours (conformément au souhait du conseil municipal d'avril).

Mais après cette bonne nouvelle, une mauvaise... Baisse substantielle de la subvention municipale (environ 25 %)

Conséquences de ces difficultés :

Toutes les séances prévues pour le Tennis à l'école (Ecole Robert et école Maurice Carême) n'ont pas pu se faire au premier trimestre de l'année scolaire. Un rattrapage a cependant été possible au troisième trimestre quand les contraintes sanitaires ont été allégées.

Mais tout n'est pas négatif. Le club n'a pas disparu. Nous avons pu organiser nos tournois Tiot Batiche fin mai début juin.

Les deux tournois ont été remportés par des jeunes, la relève est là malgré une année entière quasiment sans compétition. Cela a été confirmé après le tournoi : Julien et surtout Victor se sont distingués au tournoi de Corbehem. Victor et Naël sont maintenant classés 30/1 à la porte de la 3^{ème} série.

Perspectives

En avoir tout en restant modestes :

- Ne plus perdre d'adhérents, voire en regagner malgré la contrainte du Passe sanitaire et les incertitudes.
- Faire face aux mouvements d'animateurs et aux difficultés de recrutement ce qui implique cette année un changement des jours d'enseignement (jeudi Romain et mercredi Marion pour les plus jeunes) et une nouvelle formule pour le perfectionnement (stages pendant les vacances scolaires).
- Reprendre et assurer l'intégralité du tennis à l'école. M Boite, directeur de l'école Carême, intervient pour souligner la bonne entente entre la municipalité, le corps enseignant et le club pour l'intérêt des enfants.
- Reprendre les animations habituelles voire en créer.
- Continuer à remettre en état les installations (réparer le portillon, émaillage des courts extérieurs, élagage de la haie de cyprès)

BILAN FINANCIER

➞ Le solde :

Notre solde bancaire au terme de la saison écoulée s'élève à **12 180.20 €**. Il s'explique comme chaque année par le versement de la subvention municipale 2021 au terme de notre saison pour un montant de **4 150 €**.

➞ Les recettes du club : Elles s'élèvent au total à **11 454 €** et se composent des postes suivants :

⇒ Les subventions : **7 520 € soit 66 % de nos recettes.**

La **subvention de la mairie** de Masny représente 36% de nos recettes soit **4 150 €** :

- **3 800 € de subvention de fonctionnement,**
- **350 € Tiot Batiche**

Ce poste est fondamental et il montre que l'ensemble des projets que nous montons : *école de tennis, perfectionnement jeunes, tennis à l'école*, sont des projets coûteux et qui ne sont possibles que par ce que nous avons le soutien de la municipalité de Masny en particulier.

Subvention de la ligue des Flandres :

- subvention de **2000 €** dans le cadre d'un plan de soutien et de relance FFT
- subvention de **150 €** pour la mise en place de l'opération tennis à l'école.

Versement de 720.26€ de l'agence de service et de paiement qui agit pour le compte de l'état au titre de l'indemnisation d'activité partielle

Subvention du Comité du Nord :

Le TCM s'est distingué durant la saison 2020 dans la mise en place des matchs de compétition Libre à destination des enfants afin de leur faire découvrir mais aussi les sensibiliser au plaisir de la compétition. Un bon d'achat d'une valeur de **500 €** nous a été remis.

⇒ Les adhésions : **3 834 €**. Cela représente **33 % de nos recettes.**

Il s'agit des sommes demandées aux adhérents pour leur inscription à la Fédération Française de Tennis, et une participation aux cours dispensés par le club. L'effectif du club est passé de 78 à 65 adhérents (28 jeunes et 37 adultes)

⇒ Partenariat publicitaire: **100 € soit 1% de nos recettes.**

Renouvellement du contrat pour le panneau publicitaire de l'entreprise JEDREZAC DURETZ pour un montant de 100€.

⇒ Les animations et recettes cordage: Aucune recette cette saison

⇒ Les dépenses :

Elles s'élèvent au total à **9 837 €** et se composent des postes suivants :

⇒ La compétition : **450.29 € soit 5% de nos dépenses annuelles.** C'est l'ensemble des dépenses liées à la pratique du tennis dans le cadre des compétitions organisées par la FFT, que ce soit pour les adultes ou les enfants. On y retrouve cette saison les dépenses liées au tournoi interne et achats de balles.

⇒ La formation : **4 495.20 € soit 46 % de nos dépenses annuelles.**

C'est le poste de dépenses le plus important. Il comprend :

- les indemnités accordées aux initiateurs de l'école de tennis

- la rémunération des brevetés d'Etat qui interviennent en école de perfectionnement et dans le projet initiation du tennis à l'école.
- les frais de formation

⇒ Le fonctionnement : **3 120.68 € soit 32% de nos dépenses annuelles.**

Ce montant représente les dépenses liées à l'abonnement internet nécessaire pour la réservation des cours à distance, à l'achat de matériel de tennis, à l'assurance responsabilité civile, à l'achat de textile. Cette saison, un tee-shirt a été offert aux jeunes de l'école de tennis et aux sociétaires adultes du club. Les jeunes de l'école de perfectionnement et les sociétaires susceptibles de jouer en interclubs ont reçus un short et sweat-shirt.

⇒ L'animation : **310.93 € soit 3 % de nos dépenses annuelles.**

On y retrouve uniquement cette année les dépenses liées à l'assemblée générale suivie du barbecue.

⇒ La ligue : **1 460 € soit 15 % de nos dépenses annuelles.**

Il s'agit de ce que nous reversons à la ligue et à la FFT sur chaque inscription prise par le club. Pour que le club soit agréé FFT et puisse être reconnu par la fédération, participer à ses compétitions, être éligible à des aides, il faut reverser à la fédération 30 € pour l'adhésion d'un adulte et 20 € pour l'adhésion d'un enfant .

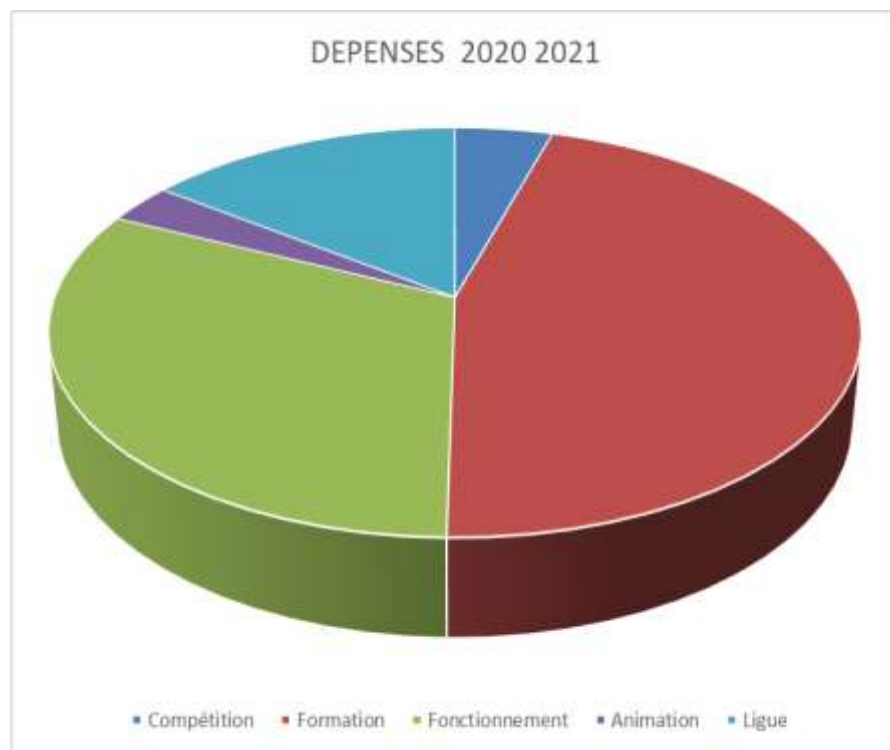
⇒ BILAN :

Le solde entre nos recettes et nos dépenses est cette année un excédent de **1 497.13€.**

Cependant le club envisage cette année la gratuité des cours de tennis pour un adhérent qui se réinscrit cette année ce qui représente environ la somme de 1 500€.

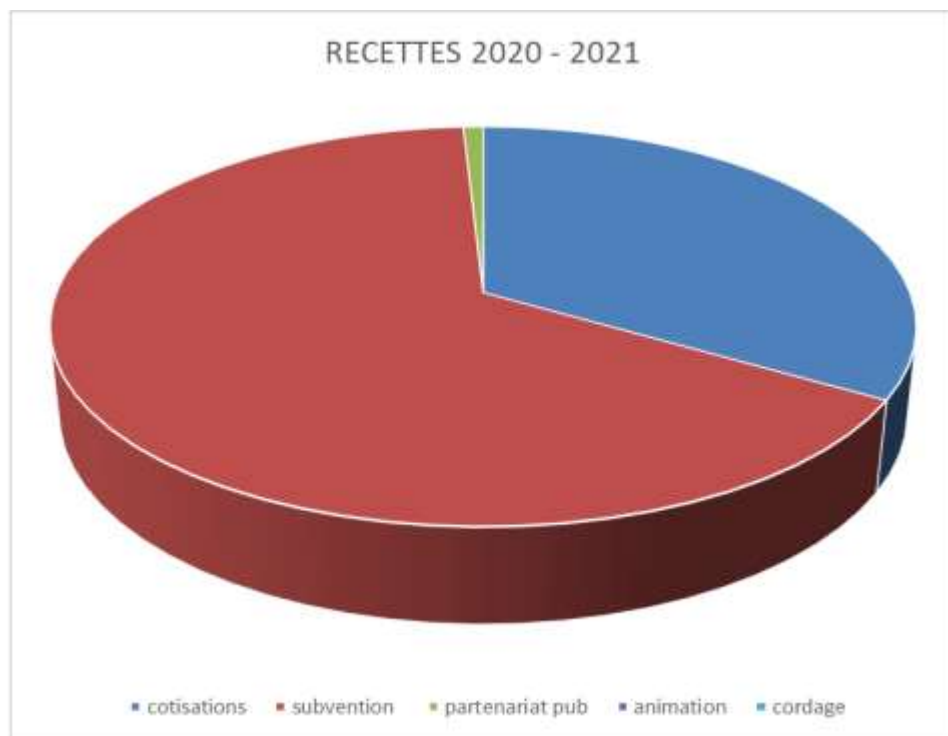
Merci encore à la municipalité, aux entreprises partenaires et au soutien de tous nos adhérents.

TENNIS CLUB MASNYSIEN DEPENSES 2020-2021



DEPENSES 2020-2021		
COMPETITION	450	5%
FORMATION	4 495	46%
FONCTIONNEMENT	3 121	32%
ANIMATION	311	3%
LIGUE	1 460	15%
TOTAL DEPENSES	9 837 €	

TENNIS CLUB MASNYSIEN RECETTES 2020-2021



RECETTES 2020-2021		
SUBVENTION	7 520	66%
COTISATIONS	3 834	33%
PARTENARIAT PUB	100	1%
ANIMATION	0	0%
CORDAGE	0	0%

TOTAL RECETTES	11 454 €
----------------	----------

RESULTAT SAISON 2020-2021			
RECETTES		DEPENSES	
COTISATIONS	3 834,00	COMPETITION	450,29
SUBVENTION	7 520,23	FORMATION	4 495,20
PARTENARIAT PUB	100,00	FONCTIONNEMENT	3 120,68
ANIMATION	0,00	ANIMATION	310,93
CORDAGE	0,00	LIGUE	1 580,00
TOTAL RECETTES	11 454,23	TOTAL DEPENSES	9 957,10
EXCEDENT 2020-2021			1 497,13

Divers

Demande d'un adhérent, Jacques Lamour, concernant le défibrillateur du centre médical qui n'est toujours pas remplacé.

Monsieur le maire répond que le remplacement est toujours à l'étude : emplacements à privilégier, coût de l'opération.

M Boite directeur de l'école Carême rebondit sur l'intervention de Jacques en rappelant l'évènement survenu pendant un match de foot cet été. Il insiste sur l'importance de ces équipements dans les lieux où se pratiquent des activités physiques et sportives.

Tarifs 2021/2022

Les cotisations :

Le président propose à l'assemblée de ne pas les augmenter cette année.

Par famille	Masnysien	Non-Masnysien
1 enfant (né en 2004 et après)	30 €	50 €
2 enfants	51 €	81 €
3 enfants	67 €	102 €
1 adulte	48 €	66 €
1 adulte + 1 enfant	66 €	101 €
1 adulte + 2 enfants	82 €	117 €
1 adulte + 3 enfants	103 €	133 €
2 adultes	86 €	121 €
2 adultes + 1 enfant	102 €	137 €
2 adultes + 2 enfants	123€	153 €
2 adultes + 3 enfants	134 €	169 €
Supplément badge magnétique	8 €	8€

Pour les Non-Masnysiens, une réduction de 4 euros par famille est effectuée à partir de la 2^{ème} année d'inscription. Pour au moins 5 ans de présence une réduction de 6 euros par famille.

Pour au moins 10 ans de présence une réduction de 10 euros par famille.

NOTA : Le coût de l'inscription comprend la cotisation à la FFT, obligatoire d'après nos statuts, qui est pour cette saison de 20 € pour les jeunes, et de 30 € pour les adultes .

Pour l'école de tennis :

Pour les enfants et les jeunes qui se réinscrivent cette saison :

Nous envisageons d'offrir les cours. Cette proposition a été confirmée lors de l'Assemblée Générale.

Pour une nouvelle inscription:

34€ pour 1 enfant, 67 € pour 2 enfants et 100 € pour 3 enfants pour l'année et pour un total de 25 séances.

L'assemblée approuve ces tarifs à l'unanimité.

Elections du nouveau conseil d'administration

Le président présente la liste des candidats sortants qui se représentent

Christophe Caron
Philippe Coupin
Désiré Hochedez
Annie Le Bideau
Daniel Murek
Annick Régniez

Deux membres ne souhaitent plus se représenter :

Sandrine Delbove
Bernard Prouvez

Un membre du club souhaite se présenter avec la liste sortante

Claire Vandavelde.

Le président soumet la liste aux votes de l'assemblée. La liste est approuvée à l'unanimité.

Le président clôt l'assemblée générale et invite toutes les personnes présentes au verre de l'amitié.